ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Pierre JULY

Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre
Médaille de la Résistance, Médaille des Evadés
Directeur de L'Echo Républicain, *Député, Ancien Ministre*

CANDIDAT D'UNION DES REPUBLICAINS



Remplaçant éventuel : **Jean PERDEREAU**

Agriculteur

Conseiller Général d'Orgères

Chères Concitoyennes,

Chers Concitoyens,

Vous avez approuvé, il y a quelques semaines, à une très forte majorité, les nouvelles institutions qui vous étaient proposées et vous avez eu raison.

Ainsi, grâce à votre « OUI », la stabilité du pouvoir, qui nous a tant fait défaut dans le passé, est désormais assurée.

Vous êtes appelés maintenant à élire des députés à l'Assemblée Nationale et, dans les prochains mois, le Chef de l'Etat sera désigné, les Conseillers municipaux et les Sénateurs renouvelés.

Ainsi va s'ouvrir une page nouvelle de notre Histoire de France.

Quelles sont les tâches qui doivent être les nôtres ?

I. - Il faut rétablir la paix en Algérie

La nouvelle Constitution institue la communauté franco-africaine qui permet à nos anciens territoires d'outre-mer de vivre avec nous dans un climat de confiance et sur des bases qui assureront la paix et la prospérité.

Le douloureux conflit d'Algérie n'est malheureusement pas terminé.

L'action courageuse et hardie entreprise par le Général de Gaulle depuis son retour au pouvoir doit permettre très prochainement le rétablissement de la paix et un statut politique d'association de l'Algérie et de la Métropole française, comme il l'a précisé dans son discours de Constantine.

Tels sont les principes que je m'honore d'avoir toujours défendus et sur lesquels sera désormais fondé l'ensemble franco-africain.

II. - Il faut poursuivre l'expansion économique

Notre politique économique doit être animée par une volonté ferme et continue d'expansion. Elle doit être recherchée et poursuivie dans l'harmonie, l'équilibre et l'égalité des chances. Malheureusement notre Beauce connaît un exode rural particulièrement redoutable dont les conséquences se trouvent encore aggravées par la crise qui frappe sa principale production : celle des céréales.

Le premier devoir de votre élu sera donc d'agir de sorte que soient équilibrées l'agglomération chartraine et sa périphérie rurale, car Chartres ne peut pas vivre sans la Beauce pas plus que la Beauce sans Chartres.

Pour remédier à l'exode rural et à la crise agricole qui frappent non seulement l'exploitant mais aussi l'ouvrier agricole, l'artisan et le petit commerçant, il convient :

a) d'appliquer intégralement les lois votées, l'année dernière, concernant l'indexation des prix

des denrées agricoles; de supprimer les charges qui grèvent injustement nos producteurs de blé;

b) de faire un sérieux effort d'enseignement et de vulgarisation agricoles pour permettre aux régions à vocation non strictement céréalière de reconvertir leurs exploitations vers des productions à la fois rentables et susceptibles d'être exportées;

c) de lancer un emprunt de modernisation de notre agriculture comme je l'ai demandé en vain à plusieurs reprises à la Tribune de l'Assemblée Nationale;

d) d'aménager le territoire de telle sorte que nos centres ruraux et nos communes qui se dépeuplent bénéficient de la décentralisation et retrouvent une activité bienfaisante pour tous;

e) de donner aux ouvriers du travail justement rémunéré, proche de leur domicile, de façon que ne soit pas porté atteinte à leur vie familiale;

f) d'alléger les charges du petit commerçant et de l'artisan par une réforme fiscale juste et humaine et par la création d'activités nouvelles susceptibles d'accroître leur clientèle.

Cette politique qui, si elle était appliquée rapidement, transformerait notre région chartraine et beauceronne n'est concevable que dans la stabilité monétaire et une saine gestion des finances publiques.

Or, on sait qu'à cinq reprises depuis 1918 l'équilibre financier a été rompu et la monnaie dévaluée par des gouvernements dirigés par les marxistes ou leurs alliés.

La poursuite de l'expansion nous donnera les moyens de promouvoir **une politique sociale** féconde et généreuse qui nous permettra de préparer l'avenir de nos enfants qui sont la chance de la France et d'assurer aux vieux des moyens d'existence suffisants.

Nous avons le devoir de construire partout des écoles pour nos jeunes, d'assurer leur formation professionnelle, de leur donner du travail et de les loger décemment. Dans ce but un vaste programme de construction d'écoles et de logements, **accessibles à tous,** doit être mis en œuvre. Une refonte de notre enseignement s'impose également, l'adaptant aux besoins modernes et le rendant accessible à tous les jeunes, sans discrimination, en s'élevant au-dessus des querelles périmées.

Nous avons le devoir d'assurer à ceux qui nous ont précédé une vieillesse aisée, exempte de soucis matériels.

Les retraites et les rentes doivent être strictement indexées sur le coût de la vie et une décentralisation des organismes sociaux doit permettre la liquidation accélérée des pensions. Les victimes du travail doivent aussi obtenir la satisfaction de leurs légitimes revendications.

Les anciens combattants et les victimes de la guerre ont particulièrement droit à la sollicitude de la nation. Les promesses solennelles qui leur ont été faites devront être tenues.

III. - Il faut construire l'Europe et assurer la paix mondiale

La paix est encore menacée par l'opposition des blocs atlantique et soviétique. Cette paix ne pourra être assurée que par le maintien de nos alliances, mais aussi par la Constitution d'une Europe unie. Les traités instituant l'Euratom et le Marché Commun doivent donner naissance, aussi vite que possible, à une véritable communauté politique, seule capable d'assurer l'indépendance de notre Pays et de l'Europe entre le bloc américain et le bloc soviétique et seule susceptible, avec ses 165 millions d'habitants et son immense potentiel économique, d'assurer à notre vieux continent la prospérité et la grandeur.

C'est cette politique de paix, de prospérité et de progrès social que je m'efforcerai de faire triompher si vous me faites l'honneur de m'élire à nouveau. Défenseur de nos libertés dans la paix comme dans la guerre — ainsi que je crois l'avoir prouvé — c'est une République rénovée, généreuse et fraternelle, débarrassée enfin des divisions partisanes, que j'entends faire triompher.

Comme en 1940 le Général de Gaulle a accepté de sauver notre chère Patrie aux prises avec de redoutables difficultés ;

Comme en 1940 je suis à ses côtés pour soutenir de toutes mes forces son action pour que

VIVE CHARTRES ET SA REGION !
VIVE LA FRANCE !
VIVE LA REPUBLIQUE !

CHARTRES. — IMPRIMERIE DE *L'ECHO* — Novembre 1958

Vu : Le Candidat.